

EXTRAIT DE PÉTITION

(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 467 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE la douleur chronique touche 20 % de la population du Québec, dont 35 % est âgée de 65 ans et plus;

CONSIDÉRANT QUE d'ici 20 ans, 50 % de la population aura plus de 50 ans;

CONSIDÉRANT QUE les coûts directs et indirects sont astronomiques et que la prise en charge des personnes souffrant de douleur chronique amènerait des économies considérables à valeur humaine et financière;

CONSIDÉRANT QUE la liste d'attente de la Clinique de la douleur de l'Hôpital de la Cité-de-la-Santé est de plus de 2000 patients et le délai avant la prise en charge est indéterminé;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible pour les gestionnaires de la Clinique, préoccupés par la somme des soins à prodiguer, de maintenir les effectifs actuels, de recruter de nouveaux médecins et d'assurer une relève en raison des règles d'embauche rigides en vigueur;

CONSIDÉRANT QUE la pénurie d'effectifs oblige les médecins à ne traiter que les urgences, car les membres du personnel médical en place sont surchargés et à l'apogée de leurs carrières respectives;

CONSIDÉRANT QUE l'équipement de pointe de la Clinique pouvant alléger la souffrance des patients et son fardeau économique fait défaut;

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, soussignés, demandons au gouvernement du Québec de :

- Favoriser le recrutement de médecins en modifiant les règles d'admissibilité;
- Doter la clinique des équipements médicaux nécessaires à nos prises en charge;
- Faciliter la collaboration physique et matérielle avec le programme en intervention multidisciplinaire de l'Hôpital juif de réadaptation du Centre intégré de soins et de services sociaux de Laval.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Jean Rousselle, député de Vimont

Date de signature de l'extrait